



**Brune POIRSON, secrétaire d'État auprès du
ministre de la Transition écologique et
solidaire**

Paris, le 12 février 2018

Communiqué de presse



Durée de vie des produits – obsolescence programmée : la feuille de route Economie circulaire du Gouvernement mettra l'accent sur l'information du consommateur

Comment lutter contre l'obsolescence programmée ? Comment privilégier le réemploi et la réparation des produits pour préserver nos ressources ? Comment mobiliser le réseau de l'économie sociale et solidaire ?

Des propositions à l'étude par le Gouvernement sont dévoilées aujourd'hui par Brune Poirson, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Transition écologique et solidaire, à l'occasion de son déplacement dans la Vienne. Elles sont désormais soumises à consultation.

« Agir pour allonger la durée de vie des produits, c'est lutter contre une double aberration, écologique et économique. Je travaille à trouver des solutions concrètes pour donner aux Français les moyens d'une consommation plus responsable et plus favorable à leur budget. » a annoncé Brune Poirson devant les responsables de la Regratterie à Poitiers, atelier où les particuliers viennent donner une seconde vie à leurs objets usagés.

De sa conception à sa distribution, la consommation d'un produit nécessite une quantité considérable de ressources et d'énergie.

A titre d'exemple, un smartphone de 300g requiert d'extraire 70kg de ressources naturelles. Pour diminuer les impacts environnementaux et la production de déchets, la feuille de route de l'économie circulaire prévoit deux types d'action : mieux informer le consommateur et activer les leviers pour allonger la durée de vie des produits du quotidien.

Le ministère de la Transition écologique et solidaire a annoncé aujourd'hui trois pistes phares pour y parvenir :

- **Allonger la durée de vie des produits**

Par l'affichage, d'ici le 1^{er} janvier 2020, d'un indice de réparabilité sur les produits.

Il s'agirait d'un indice qui pourrait être idéalement porté aussi au niveau européen et intégré à l'étiquette énergie.

L'information devra être simple, facilement compréhensible par le consommateur et incitative auprès des fabricants. Elle prendrait en compte une dizaine de critères donnant une note synthétique sur 10.

- **Recréer un réseau de réparateurs sur le territoire**

En renforçant l'offre des acteurs du réemploi, de la réparation pour faciliter le recours par un particulier à leurs services, tout en renforçant la place de l'économie sociale et solidaire au sein de notre économie

- **Améliorer l'information du consommateur**

En créant une application numérique facile d'accès (flash code sur l'étiquette des produits) permettant aux consommateurs de comparer les labels, d'explicitier les principaux impacts environnementaux, d'informer sur la traçabilité et sur l'éco-conception des produits.

+ la vignette avec les critères.

La France, par la voix de Brune Poirson, secrétaire d'État auprès du ministre de la Transition écologique et solidaire, portera le combat contre l'obsolescence programmée au niveau européen pour faire de cette information sur la robustesse des produits une obligation.

Consultez le détail de ces propositions et donnez votre avis

<https://www.consultation-economie-circulaire.gouv.fr/>

Cette consultation sur la pré-feuille de route est en ligne jusqu'au 25 février

La feuille de route de l'économie circulaire

Axe majeur du Plan climat annoncé par Nicolas Hulot, ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire, la feuille de route de l'économie circulaire mobilise, depuis le mois d'octobre dernier, les parties prenantes à travers des ateliers mais également les Français, invités à donner leur avis sur la plateforme de consultation

publique.

La feuille de route de l'économie circulaire sera publiée fin mars 2018.

Un panel de 9 « ambassadeurs de l'économie circulaire » personnalités engagées dans cette thématique, a été investi d'une mission de pédagogie, de promotion de l'économie circulaire auprès du grand public, et de mobilisation des acteurs. Il apporte son soutien et participe à l'animation de la concertation :

Ellen McArthur, présidente de la Fondation Ellen McArthur

Antoinette Guhl, adjointe à la maire de Paris en charge de l'économie sociale et solidaire, de l'innovation sociale et de l'économie circulaire

Matthieu Orphelin, député du Maine-et-Loire

Emmanuel Faber, directeur général de Danone

Thierry Kuhn, président d'Emmaüs France

Michel Kempinski, directeur général de Plastic Omnium Environnement


Nathalie Boyer, directrice d'Orée

Pascale Ghio, directrice générale de Nouvelle Attitude

Claire Tournefier Droual, directrice de Rejoué

Pour plus de renseignements sur l'économie circulaire et la feuille de route, consultez le [site du ministère de la Transition écologique et solidaire](#)

Retrouvez le communiqué en ligne

Contact presse : 01 40 81 78 31
www.ecologique-solidaire.gouv.fr
 [@Min_Ecologie](https://twitter.com/Min_Ecologie)